

Intervention d'Alfred MARIE-JEANNE
Président du Mouvement Indépendantiste Martiniquais (MIM)
Rentrée du MIM, Dimanche 10 janvier 2021

Militants du Mouvement Indépendantiste Martiniquais, merci pour votre loyauté en ne répondant pas à l'appel des sirènes du reniement.

Bienvenue à toutes et à tous à la rentrée politique du MIM de 2021.

Remerciements au Maire du Gros Morne pour son accueil, et également au propriétaire de la salle qui nous reçoit.

Je salue RLDM, Radio Lévé Doubout Matinik qui mérite plus que jamais son nom, ainsi que les intervenants qui l'animent au quotidien.

Mon meilleur accueil aux représentants des partis politiques qui comprennent le bien-fondé de notre action : CNCP, PALIMA, Martinique Ecologie et le PCM, qui restent mobilisés pour relayer les informations, entre autres, Radio Apal, le journal Justice, Radio intertropicale, la Tribune des Antilles.

Salut à tous les médias présents.

Ce rendez-vous est placé sous l'angle du bilan des 5 ans écoulés. Il est patent malgré tous les malgré des embûches et des trahisons.

Car le plus important est de tracer les perspectives, de définir les priorités et de déterminer les actions à conduire.

Permettez en ce sens, que je présente les différentes relations établies entre les organisations politiques avec lesquelles le MIM travaille :

En premier lieu, avec le CNCP et le PALIMA. Ici, nos similitudes politiques nous confortent dans l'action à mener.

En second plan, l'espace qui accueille Martinique Ecologie, le PCM. Là, nos complémentarités sont évidentes.

Ensuite l'Alliance avec le RDM... l'intérêt de la Martinique nous AVAIT réunis. Depuis, on a déchanté...qu'à cela ne tienne, ce sont les aléas de la vie politique...

Dois-je rappeler que dans le cadre du 2^{ème} tour des élections pour la Collectivité Unique, il y a eu **alliance entre le *Gran Sanblé pour faire réussir la Martinique* et *Ba Péyi-a an chans***.

Les clauses du Contrat de mandature établi le 18 décembre 2015, stipulent, et je cite,

Le GRAN SANBLE POU BA PEYI-A AN CHANS s'engage à assurer :

Premièrement : Le redressement économique et social de la Martinique à partir de trois grandes mesures d'urgence permettant,

• D'assurer la relance économique par une politique de grands chantiers structurants

- ✓ Le lycée Schoelcher, lancé
- ✓ Le Bâtiment Administratif Victor Fouche, réalisé
- ✓ Le Pôle Universitaire de Santé, lancé

En quoi le MIM que je représente aurait-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

• De mettre en place des mesures d'urgence en faveur des petites et moyennes entreprises

- ✓ Refonte et mise en œuvre des dispositifs d'aides aux entreprises, effectué
- ✓ Mise en place du Schéma Territorial de Développement Economique, d'internationalisation et d'innovation (STDEII), réalisé.
- ✓ Mise en place de deux dispositifs spécifiques « territoire d'Industrie » et « Industrie du futur », exécutée.

• De relancer un Plan de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire autour des associations, des coopératives et des mutuelles

- ✓ Plan du Lutte contre la Pauvreté, adopté.
- ✓ Initiative « Atout Inclusion », lancée.
- ✓ Plan d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, mis en place.

En quoi le MIM que je représente aurait-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

Deuxièmement : La mise en place d'un nouveau modèle économique permettant de mobiliser les institutions et les acteurs privés autour d'un contrat de Responsabilité, d'outils communs et de projets territoriaux structurants.

- ✓ Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Martinique, mis en oeuvre.
- ✓ Plan de refondation et plan de reconstruction, lancés.

En quoi le MIM que je représente a-t-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

Troisièmement : Le retour à une gestion saine et équilibrée des finances publiques. Cet impératif budgétaire sera ciblé sur des grandes actions prioritaires pour le pays.

J'ai laissé en 2010 l'ex –Région, avec Zéro déficit et zéro dette, car il fallait préparer la fusion annoncée. 5 ans plus tard, les factures se sont accumulées et les emprunts aussi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à notre arrivée, la dette cumulée des 2 ex collectivités s'étalait sur 15 ans.

Pour l'ex-Région : en intégrant le déficit issu du résultat net de clôture, ainsi que les montants des factures et des subventions non encore mandatés au 31/12/2015, on obtient un montant de - **79 193 642,62 €**.

Concernant l'ex-Département, les factures et les subventions en instance de paiement sont déjà intégrées dans le résultat net du compte administratif. En conséquence, le montant final en tenant compte de tous les éléments, s'établit donc à **-7 767 706,61 €**.

En moins de 5 ans, nous avons réussi à diminuer la pression financière et redonner confiance aux investisseurs et financeurs.

En quoi le MIM que je représente a-t-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

En quatre : L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de valorisation des talents culturels, sportifs... pour l'épanouissement du plus grand nombre.

Restructuration de l'Institut des Métiers du Sports : réalisée !

Innovation dans la Formation professionnelle avec la Plateforme de préparation à la performance individuelle, ouverte à tout âge : réalisée !

Mise en place d'un dispositif pour l'insertion professionnelle des jeunes « LAREL » : effectuée

En quoi le MIM que je représente a-t-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

En cinq : L'engagement mutuel sur le respect de l'identité et de la liberté de convictions de chacun, dans les prises de décisions.

Chaque parti politique a pu présenter des candidats librement, lors des diverses élections, sans pression, ni compromission.

En quoi le MIM que je représente a-t-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

Sixièmement : L'engagement d'une co-gestion de la Collectivité de Martinique avec notamment, 3 sièges du Conseil Exécutif aux élu(e)s, issu(e)s de la liste BA PEYI-A AN CHANS, en évaluant tous les 2 ans, les politiques publiques mises en œuvre.

Un bilan annuel a été instauré, il retrace les principales actions menées et les rapports annuels sont aussi des repères des politiques publiques établies, ajustées selon les besoins du territoire et des circonstances.

Une Direction de l'Evaluation des Politiques Publiques a été créée.

En quoi le MIM que je représente a-t-il failli ? En quoi ai-je trahi ? Mon engagement est donc honoré !

En sept : Un pacte de moralisation de la vie politique, basé sur le respect des hommes et de la gestion des fonds publics. Cette moralisation se traduira notamment par la mise au vote, dès l'élection, d'une charte d'Ethique et de transparence de l'action publique.

MO –RA – LI – SA –TION ! Basée sur le respect des individualités... Ce n'est pas le MIM que je représente qui a failli ! Ce n'est pas moi qui ai trahi ! Mon engagement est donc honoré !

En huit : Un pacte de stabilité statutaire durant la mandature, la priorité étant donnée au redressement économique et social de la Martinique et au respect de son environnement social.

La loi du 27 juillet 2011 créant la Collectivité Unique ayant montré ses limites et parce qu'elle ne pouvait tout prévoir, j'ai, dès 2017, interpellé le Gouvernement sur :

Tout d'abord LES AMENAGEMENTS INSTITUTIONNELS A APPORTER A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE afin de :

- Réviser les conditions de démission d'un ou de plusieurs membres du Conseil Exécutif, notamment pour permettre leur retour au sein de l'Assemblée, en s'inspirant du Cas de la Corse
- Rallonger les délais de transmission des rapports devant être soumis à l'examen de l'Assemblée
- Eliminer les doublons en contradiction avec la politique de rationalisation voulue.

Ensuite sur LES AMENAGEMENTS EN MATIERE FISCALE ET BUDGETAIRE, car afin de soutenir l'action de la Collectivité Territoriale de Martinique, il importe qu'elle puisse disposer de dispositifs fiscaux et budgétaires appropriés.

J'ai demandé des ajustements pour améliorer le cadre de gestion, non pas pour revendiquer une révision du statut. En fait si nous avons été sur le régime de l'article 74, nous aurions nettement et clairement, mieux avancé.

Et c'est en ce sens, que j'ai lancé un dialogue avec les Présidents des Collectivités à Statuts Spécifiques (à savoir, Saint-Martin, Corse, Guyane), dans le cadre des discussions préalables à la mise en place de la loi 4 D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, Décomplexification).

J'ai été loyal au Contrat de mandature, passé au nom de l'intérêt général des Martiniquaises et des Martiniquais.

Et ceux qui doutaient de notre volonté, de nos capacités à mener à bien ce contrat, se sont trompés,

Ce n'était pas un contrat de dupes.

Le Contrat de Mandature se conclut ainsi :

« Au cœur de notre engagement commun pour la Martinique et les Martiniquais, il y a un impératif démocratique garantissant les libertés fondamentales et l'espérance d'une Martinique plus belle, plus prospère et plus solidaire, au moment même où tous les voyants sociétaux sont au rouge vif. Notre contrat de mandature s'inscrit donc au-delà des clivages politiques et idéologiques, dans une perspective humaniste où il convient de saisir avec lucidité et détermination, l'opportunité historique qui nous est offerte. »

On peut mieux faire encore, mais avec celles et ceux qui ne mettent pas leurs intérêts propres, en avant.

Ce qui m'amène à parler des valeurs sur lesquelles nous nous sommes retrouvés au 2^{ème} Tour en 2015 :

- **Intégrité et bonne gestion**, pas lajan ek pouvwa ka fè sèten moun pèd tèt yo
- **Respect** des engagements pris
- **Exigence** pour viser l'excellence et la performance
- **Responsabilité** pour mieux défendre les intérêts du Peuple Martiniquais

Valeurs que je n'ai pas trahies, et que je porte comme fil conducteur de tout engagement politique futur.

C'est dans ce respect des valeurs qui sont celles du MIM, que je me présente aux élections territoriales de 2021.

Le MIM s'associera avec les instances politiques et les individualités qui respectent cette éthique.

La crise sanitaire a fait jaillir nos besoins pour plus d'autonomie alimentaire, plus d'autonomie énergétique et plus d'autonomie en matière de santé.

Ces impératifs pour notre Territoire passeront obligatoirement par la coopération.

C'est sur ce programme que je m'engage.

C'est dans cet objectif que le MIM poursuivra, pour plus de responsabilités domiciliées au plus près.

Si vous vous reconnaissez dans ces valeurs pour le mieux-vivre de la population, des **comités de soutien** se créent dans chaque commune, rejoignez-les. Vini poté FOS ba moun ki pa ka trahi lespwa, ba moun ki ka twavay an sans péyi-a.

Lanmen dan Lanmen pour Matinik kontinuyé vansé ek rété doubout.

Mèsi anpil, Mèsi anchay